

Covid-19

#inversonlatendance

ccas



sept. 2021

# 10

# bonnes raisons

*DE SE FAIRE VACCINER CONTRE LA*

# COVID-19



La vaccination contre la Covid-19 gagne du terrain en France, où **plus de 60 % des habitant-es sont totalement vaccinés-es**. Pourtant, malgré la dissémination de variants de plus en plus contagieux, **certaines personnes hésitent encore** à sauter le pas. Afin d'éclairer leur choix, les docteurs Frossard et Berchotteau du service Médecine préventive (Ville et Grenoble-Alpes Métropole) et la Direction générale du CCAS exposent **10 bonnes raisons de se faire vacciner contre la Covid-19**.

Chaque année, **la vaccination permet d'éviter de nombreux décès**. Elle a notamment permis d'**éradiquer de graves maladies**, telle que la variole.

La Covid-19 est une maladie causée par le coronavirus SARS-CoV-2. Ce virus peut entraîner des formes graves. Il peut mener à une hospitalisation en **réanimation**, voire un **décès**.

# 1 Pour se protéger

Les vaccins contre la Covid-19 protègent contre la maladie et diminuent la transmission du virus.

La plupart des patient-es guérissent de la Covid-19 en une dizaine de jours et c'est heureux. Toutefois, certain-es patient-es, qui n'étaient pas vulnérables à l'origine, développent des formes de **Covid long**, encore méconnues. Elles occasionnent des troubles divers : fatigue importante, **essoufflements**, **douleurs thoraciques**, **atteintes neurologiques** notamment.

# 2 Pour ne pas être malade durablement

Les vaccins contre la Covid-19 autorisés en France sont très efficaces, y compris contre **les différents variants du virus**. Pour être pleinement actifs, ils nécessitent le plus souvent l'administration de **2 doses**.

# 3 Parce que les vaccins sont efficaces

Les vaccins sont testés dans le cadre de **longs et vastes essais cliniques** qui impliquent des dizaines de milliers de personnes. Il existe un mécanisme de surveillance sur la sûreté des vaccins pendant et après la mise sur le marché. Ils sont beaucoup plus sûrs et ont souvent **moins d'effets secondaires que la plupart des médicaments existants**.

# 4 Parce que les vaccins ont fait l'objet de tests

# 5 Pour soutenir le système de santé

Se faire vacciner contre la Covid-19 permet de **réduire le nombre de personnes hospitalisées en réanimation**. Des **reports de soins et d'opérations** concernant d'autres pathologies peuvent ainsi être **évités**.

# 6 Pour lutter contre les fausses informations

Au cours des dernières décennies, la **désinformation** a pu **éroder la confiance du public dans les vaccins**, ce qui a conduit au retour de maladies en passe d'être éradiquées (rougeole).

En suivant les recommandations des communautés scientifiques et médicales, vous ne protégez pas seulement vos proches et vous-même contre la Covid-19, vous contribuez à lutter par l'exemple contre la diffusion de fausses informations.

# 7 Pour éviter les mesures de restriction

Les **mesures de restriction**, les **gestes barrière**, les **confinements** sont étroitement liés à l'évolution de l'épidémie. Sur le long terme, ces **privations de liberté** sont nuisibles aussi bien pour l'**économie du pays** que pour l'**équilibre psycho-social des individus**.

# 8 Pour limiter la génération de variants

Au fur et à mesure que l'épidémie circule, **le virus mute** et génère des formes de variants qui peuvent se révéler de plus en plus **contagieuses** et **dangereuses**.

# 9 Pour atténuer les rebonds épidémiques

Lorsqu'un nombre suffisant de personnes sont vaccinées contre la Covid-19, **sa propagation est atténuée** car on recense **moins de personnes infectées** présentant des symptômes, qui sont parmi **les plus contagieuses**.

# 10 Pour vivre le plus normalement possible

En étant vacciné-e, vous pourrez profiter plus sereinement des **moments avec vos proches**, de vos **voyages**. Vous êtes protégé-e et vous **protégez votre entourage**.



# Centres de vaccination

## 1. Alpexpo Grenoble

- Ouvert de **9h à 19h, 7j/7** y compris jours fériés **jusqu'au 30 septembre 2021**.
- L'accès au centre de vaccination se situe **rue Henri Barbusse, parking gratuit** à proximité
- **À partir du 1<sup>er</sup> octobre**, déplacement du centre de vaccination sur le **Campus de Saint-Martin-d'Hères** : Hall ouest, 140 rue de la Houille blanche
- La prise de rendez-vous s'effectue sur le site [keldoc.com](http://keldoc.com)

## 2. Centre de vaccination de Grenoble - Centre départemental de santé

- 23 avenue Albert 1<sup>er</sup> de Belgique
- **04 38 12 48 47**

## Besoin d'aide pour trouver des créneaux de vaccination ?

Pour les agent-es de la Ville, contacter les assistantes du service Médecine professionnelle (Ville et Grenoble-Alpes Métropole) : [medecinepreventive@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:medecinepreventive@grenoblealpesmetropole.fr)

Les agent-es (titulaires, contractuel-les, stagiaires) peuvent solliciter une **autorisation spéciale d'absence** pour se rendre aux rendez-vous médicaux liés aux vaccinations contre la Covid-19 (pour eux-mêmes ou pour accompagner un enfant ou majeur protégé dont ils ont la charge), et en cas d'effets secondaires importants après avoir été vaccinés-es contre la Covid-19.

## Les gestes barrière sont toujours indispensables

En l'état actuel des connaissances, les vaccins disponibles ou en cours de développement réduisent la **gravité des symptômes** mais pas la **contagiosité**. Il faut donc **continuer à s'isoler en cas de test positif**, en cas de **contact avec une personne positive si on n'est pas vacciné-e**, ou en cas de symptômes. Il faut aussi continuer à appliquer scrupuleusement les **gestes barrière** et à **porter le masque**, même pour les personnes vaccinées.

